

# Crises climatiques et dynamiques sécuritaires au Sahel

## Perspectives historiques et enjeux au XXI<sup>e</sup> siècle

Ladji Karamoko OUATTARA<sup>1</sup>

L'Afrique, avec 17 % de la population de la planète, émet seulement 3 à 3,9 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2020<sup>2</sup>. Néanmoins, l'écosystème africain s'avère disproportionnellement affecter par les impacts du changement climatique. On peut citer sans exhaustivité les longues périodes de sécheresse, les fortes pluviométries, l'érosion côtière, qui affectent les modes de vie des populations africaines, dont beaucoup sont très dépendants des ressources naturelles. Aujourd'hui, plusieurs études portent sur ces bouleversements écologiques qui entraînent des déplacements de populations (Clement *et al.*, 2021), des tensions entre populations (éleveurs/pêcheurs/agriculteurs), ainsi que des crises sanitaires, alimentaires, humanitaires et économiques.

L'émergence et la consolidation d'un agenda sur la question du « lien entre crise climatique et sécurité », en Afrique et particulièrement au Sahel, est au cœur des enjeux des politiques et des préoccupations majeures pour divers acteurs (experts,

---

1. Enseignant à l'INALCO, à l'Université d'Évry (France) et à l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger).

2. Voir [https://www.afdb.org/fr/documents-publications/perspectives-economiques-en-afrique] et (Atlas de l'Afrique. Un continent émergent?, 2022 : p. 28).

sociétés civiles, dirigeants politiques, organisations internationales, militaires...). En effet, face au contexte marqué par l'insécurité multiforme qui prévaut dans le Sahel et suite à l'alerte donnée le 9 août 2022 par le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) et l'ONU, notre réflexion se doit d'être orientée sur l'Afrique sahélienne très fortement impactée par le changement climatique. Pourtant, les émissions combinées de gaz à effet de serre des ex-pays du G5 Sahel<sup>3</sup> ne représentent que moins de 1 % des émissions mondiales (World Bank, 2022).

Si cette question est au centre de l'actualité, il ne faut pas oublier que la crise climatique au Sahel a été investie depuis plusieurs décennies dans une perspective pluridisciplinaire et doit être appréhendée sur le temps long. Les grandes famines des années 1970, une décennie après les indépendances, ont marqué à jamais cet espace en poussant les populations sahéliennes à se déplacer vers les capitales (comme Bamako et Niamey) ou à emprunter les grandes routes migratoires vers le Maghreb (Algérie et Libye notamment) ou vers les façades maritimes des côtes ouest africaines. La conséquence directe reste une double fragilité de l'*hinterland* (intérieur des terres) et de la façade maritime.

Aujourd'hui saturées et insuffisamment aménagées pour recevoir de nouvelles populations chassées par l'extrémisme religieux, les villes du Sahel sont « sous tension ». Le terrorisme et la grande insécurité, ainsi que les graves crises humanitaires qui en découlent, absorbent l'essentiel des ressources des États sahéliens pour des résultats encore peu visibles. Comment se caractérise la crise climatique au Sahel depuis les indépendances et dans quelle mesure a-t-elle impacté la gouvernance (socio-politique et économique) et les dynamiques conflictuelles au Sahel? Comment repenser cette urgence dans une perspective de stabilité sociale, de développement inclusif et de sécurité durable?

Pour répondre à ces questions, la note s'articulera autour de trois parties. D'abord, nous tenterons d'analyser la question des « liens climat-sécurité » au Sahel dans une perspective socio-historique tout en relevant les différentes approches théoriques. Ensuite, nous verrons les enjeux que constituent la crise climatique au XXI<sup>e</sup> siècle et comment celle-ci impacte les dynamiques

---

3. L'emploi du G5 Sahel dans ce texte fait référence à cette organisation avant le retrait du Mali en mai 2022.

conflictuelles ainsi que les crises humanitaires au Sahel, à la lumière de cas spécifiques. Enfin, dans une approche prospective, nous dégagerons des pistes pour repenser les urgences climatiques.

### **Définition physique et perspectives historiques des « liens climat-sécurité » au Sahel**

*Sahel : une définition physique et climatique*

Le Sahel (الصحراء – *al sāhil*), mot d'origine arabe, signifiant, « bordure » ou « rivage », est une zone géographique de contact entre le désert du Sahara et les savanes. Traditionnellement, constituée par les isohyètes de 200 mm de précipitation annuelle, il s'agit d'une zone de transition, pouvant être définie à l'aide de caractéristiques climatiques, entre le domaine saharien au climat aride et le domaine soudanien tropical de savane boisée, où les pluies sont plus substantielles. Si la bande saharosahélienne a été considérée, au début de la colonisation, comme une zone barrière, elle constitue en réalité un espace d'échanges et de transition climatique et surtout démographique<sup>4</sup> entre le Maghreb (l'arabe برِغْمَة، *al-Magrib* qui signifie « Pays du soleil Couchant ») et le « Pays des noirs » (*bilād as-sūdān* : بلاد السودان).

Au niveau de sa végétation, elle est délimitée, au nord, par un espace constitué de steppes subarides où les éleveurs élèvent leur bétail. Au sud, on trouve des savanes arborées. Les agriculteurs du sud étendent les terres cultivées au nord lors des années humides, tandis que les éleveurs du nord vont vers le sud pour trouver des pâtures en cas de sécheresse. La bande formée par le Sahel constitue ainsi un couloir de circulation et de transhumance où les échanges entre éleveurs et agriculteurs sont réguliers et créent des déplacements longitudinaux. Mais, depuis quelques décennies, ce fragile équilibre est profondément bouleversé par le dérèglement climatique.

---

4. La zone saharosahélienne représente un espace de transition, un trait d'union entre deux mondes qui se complètent et se répondent (Boilley, 1999 : 13).

Dans son acception courante, le Sahel désigne les pays situés immédiatement au Sud du Sahara, de l'Atlantique (à l'Ouest du Sénégal) à la mer Rouge (à l'Est de l'Érythrée). Dans son acception politique actuelle, il désigne les pays du G5 Sahel constitué de la Mauritanie et de pays enclavés comme le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad. Dans le cadre de cette note, nous nous centrerons sur ces pays présentant des caractéristiques communes : notamment de leur grande vulnérabilité aux effets du changement climatique qui a pour conséquences d'accroître l'ensablement des cours d'eau, la fragilité des ressources vitales, l'avancée du désert, la perte de surfaces arables et de pâturages ainsi que la forte dépendance des populations de l'aide extérieure. Le Mali, le Niger et le Tchad sont classés parmi les sept pays les plus vulnérables au changement climatique dans le monde (World Bank, 2022).

La crise climatique, qui a un impact majeur sur la sécurité alimentaire, remet en question les acquis en matière de développement tout en renforçant les cycles de pauvreté et de violence dans la région du Sahel (World Bank, 2022). Ces vulnérabilités ont accentué la montée des rivalités entre pêcheurs, agriculteurs sédentaires et bergers nomades, ainsi que la baisse de la production alimentaire par personne et le déplacement forcé de 8,1 millions de personnes, dans un contexte de pression autour des ressources et de croissance démographique<sup>5</sup>, notamment à partir des grandes sécheresses des années 1970.

### *Perspectives historiques et approches conceptuelles des « liens climat-sécurité » : vers un nouveau paradigme au xx<sup>e</sup> siècle ?*

Les débats conceptuels autour des « liens climat-sécurité » au Sahel ont fait l'objet d'études pluridisciplinaires à travers une historiographie universitaire abondante. En effet, les sécheresses et la désertification, ainsi que leurs conséquences destructrices sur les modes de vie et les moyens de production agro-pastoraux,

---

5. « Entre 2010 et 2015, le nombre de naissances par 1000 habitants s'échelonnait entre 35,5 en Mauritanie et 49,2 au Niger (contre 37,9 pour l'Afrique subsaharienne et 19,6 au niveau mondial) » (BATIONO *et al.*, 2005). Le voisinage et la concurrence pasteurs nomades, mineurs, agriculteurs et pêcheurs, s'ils ne sont pas nouveaux, se sont accrues ces dernières décennies comme en témoigne le film *Timbuktu* (2004) de Sissako Abderrahmane.

les pratiques de résilience des communautés locales et les dynamiques conflictuelles autour des ressources stratégiques au Sahel, sont au centre des préoccupations scientifiques.

Ces notions sont abordées à travers l'histoire environnementale de l'Afrique depuis la période coloniale notamment par les auteurs comme Lacroix (1905), Swift (1981) ou Bernus (1981) qui abordent les importantes sécheresses des années 1913-1914 qualifiées dans l'Azawagh, « awetay wa-n laz » (année de la faim). La question a également fait l'objet d'évocation scientifique, en 1927, par L. Lavauden à propos de la dégradation des forêts, puis par A. Aubréville en 1949 sur les secteurs de l'Oubangui (dans l'actuelle République Centrafricaine)<sup>6</sup>. À partir des années 1970, les grandes sécheresses qui ont affecté le Sahel, ont inspiré des études approfondies sur divers aspects de la question : J. Sircoulon, 1976 ; H. Djibo, 1989 ; T. Homer-Dixon, 1990 ; T.-F. Maïga, 1997 ; P. Boilley, 1999 ; A. Bourgeot, 1989 ; G. Spittler, 2000 ; A. Saint Girons, 2008 ; J. Scheele, 2012 ; Ag Doho S. A., 2015 ; Dalby, 2020 ; B. Charbonneau et T. Smirnova, 2021 ou MacDonald, 2021.

Elles ont surtout servi de déclencheur à une mobilisation internationale avec la mise en place du Comité permanent Inter-État de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) en 1973 et l'adoption de la convention des Nations unies contre la désertification en 1994. Le Club du Sahel est créé en 1975 au sein de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) puis une stratégie de lutte contre la sécheresse et pour le développement du Sahel, dite « Stratégie d'Ottawa », est adoptée en 1977. On remarque aussi les activités de plusieurs organisations internationales. Dès 1977, les Nations Unies ont ouvert la problématique de la désertification en organisant la Conférence des Nations Unies sur la désertification, suivie en 1992 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. À l'échelle continentale, l'UA s'est appropriée la problématique de la conjoncture climatique au Sahel à travers le projet de construction de la Grande Muraille Verte (GMV), ayant abouti en juin 2010 à la création de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte<sup>7</sup>. C'est dans

6. *Atlas de l'Afrique. Un continent émergent ?*, op. cit., p. 38.

7. Agence pour laquelle le Forum d'investissement de janvier 2021 à Paris a facilité la mise en place de son « initiative accélératrice » sur la

cette optique que s'inscrit l'engagement du Conseil de paix et de sécurité de l'UA sur les questions liées aux effets du changement climatique sur la paix, la sécurité et développement en Afrique<sup>8</sup>.

Comme on peut le relever, le débat sur la crise climatique en Afrique et au Sahel est antérieur au contexte d'impasse sécuritaire actuel. En ce début de *xxi*<sup>e</sup> siècle, la question climatique au Sahel semble progressivement passée des marges au centre des préoccupations pour expliquer l'intensification des crises sécuritaires, migratoires et humanitaires auxquelles cette zone se trouve confrontée. Dès lors, plusieurs approches conceptuelles autour des liens climat-sécurité ont émergé ces dernières années. En effet, jusque dans les années 1980, la majorité des internationalistes favorisaient une conception traditionnelle de la sécurité, centrée sur la protection de l'intégrité politique de l'État face aux menaces militaires émanant principalement d'autres États. Mais après les tensions de la Guerre Froide, l'attention se détourne de la crainte d'une guerre nucléaire et un nombre croissant de chercheurs en vient à juger désuète cette perception de la sécurité. Ils reconnaissent que la violence n'est pas qu'armée et que les menaces ne sont pas seulement militaires : toute une gamme d'autres menaces, comme les catastrophes climatiques émergentes sont désormais au centre des enjeux sécuritaires étatiques et régionaux (Morin et Orsini, 2015 : 231-250).

La première approche théorique, privilégiée par plusieurs organisations régionales africaines comme l'UA ou la Communauté Économique Des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)<sup>9</sup>, est basée sur les liens de causalité climat-sécurité (Homer-Dixon, 1990). Elle affirme le changement climatique comme

---

période 2021-2025. Ce projet d'envergure qui concerne de manière directe 11 pays allant de Djibouti au Sénégal, traverse l'Afrique d'Ouest en Est avec pour but, à court terme, de reverdir une bande de 8000 km, et à long terme, de créer plus de 10 millions d'emplois verts, de lutter contre la désertification, l'extinction des espèces, l'insécurité alimentaire, l'exode rural, le terrorisme ou l'immigration clandestine tout en renforçant la coopération transfrontalière écologique.

8. Communiqué de la 1051<sup>e</sup> réunion du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA du 26 novembre 2021 sur le thème : Le changement climatique, la paix et la sécurité : Nécessité d'un lien climat-sécurité-développement documenté pour l'Afrique.

9. Général Gbéanzin, Commissaire paix et sécurité de la CEDEAO, lors du Forum d'Assouan, 22 juin 2022.

cause de migrations de populations, de surexploitation des ressources fragiles, de pénurie des ressources naturelles et de tensions socio-économiques et politiques. Cette approche, qui s'appuie sur des méthodes quantitatives (Tobias, 2020), soutient que la pression climatique serait à l'origine de conflits violents et des tensions communautaires<sup>10</sup>.

Cependant, la perspective, centrée sur la gouvernance, appréhende la fragilité des États comme un facteur de vulnérabilité à la crise climatique (Caitlin *et al.*, 2015). Incapables de gouverner, de planifier, de prévenir ou d'offrir des services adéquats à leurs populations, par manque de capacités matérielles, ou techniques, ces États fragiles sont perçus comme des zones à risque pour les conflits climatiques<sup>11</sup> : c'est le cas des États sahéliens. Indépendants en 1960, ces nouveaux États sont confrontés à de nombreux chocs endogènes et exogènes comme les revendications indépendantistes dès les années 1960, les crises économiques internationales, les grandes sécheresses des années 1970-80 et les graves crises humanitaires qu'elles ont générées. De plus, les plans d'ajustement structurel, des années 1990, qui ont détruit les services publics et fragilisé les États africains, ont puissamment contribué à la vulnérabilité des États sahéliens et à leur grande dépendance à l'aide extérieure.

La troisième approche, privilégiée par plusieurs organisations internationales comme l'UE<sup>12</sup> ou le Conseil de sécurité des Nations unies, identifie le changement climatique comme un multiplicateur de menaces. Le changement climatique apparaît

---

10. Elles utilisent des indices ou indicateurs mesurables tels que la hausse des températures, le niveau de développement économique, l'augmentation des prix des denrées essentielles, etc. (Marshall *et al.*, 2009).

11. L'imprévisibilité des catastrophes naturelles et l'intensité des records de températures liés au réchauffement climatique démontrent les limites de cette approche. En effet, le monde a connu un lot inquiétant d'incendies, inondations et de séismes. Les incendies de forêt inédits dans le bassin méditerranéen, comme en Gironde en France en 2022, à Rhodes en Grèce, à Palerme en Italie, ou encore Montréal au Canada et surtout les graves incendies de forêt qui ont ravagé l'île de Maui, à Hawaï, en juillet et août 2023, sans oublier le séisme au Maroc ou les inondations dévastatrices en Libye en septembre 2023, nécessitant tous une solidarité internationale dans la majorité des cas, démontre bien qu'aucun pays n'est réellement prêt face ces phénomènes imprévus extrêmes.

12. Natalie Pauwels, Chef d'unité – Stabilité et paix – Menaces mondiales et transrégionales de l'Union européenne lors du Forum d'Assouan, 22 juin 2022.

ici comme un facteur aggravant les tensions et les défis sécuritaires, d'où le concept de « multiplicateur de menaces ».

Ainsi, confrontés depuis les années 1970-80, à des épisodes climatiques extrêmes, le cas des États sahéliens est devenu un exemple référent pour appréhender les nombreux défis sécuritaires et humanitaires liés à la crise climatique. L'USAFRICOM (*United States Africa Command*; Commandement des États-Unis pour l'Afrique) identifie le changement climatique comme la deuxième menace la plus importante pour le continent africain, fragilisant davantage les États et contribuant ainsi à l'instabilité et à la menace terroriste. En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, une évolution des paradigmes institutionnels se renforce avec une reconnaissance croissante des implications sécuritaires du dérèglement climatique par des acteurs internationaux comme le GIEC ou l'ONU Environnement et surtout par les militaires (USA, France, Afrique).

### **Crises sécuritaires au Sahel.**

#### **Comment repenser l'urgence climatique au XXI<sup>e</sup> siècle ?**

#### *Crises climatiques et dynamiques conflictuelles au Sahel*

Les graves sécheresses, à partir des années 1970-80, ont provoqué une crise écologique sévère aux conséquences déstabilisatrices. Par exemple, le lac Tchad (partagé entre Niger, Tchad, Cameroun et Nigeria) qui formait, de 1950 à 1960, un grand lac d'un seul plan d'eau de 20 000 km<sup>2</sup> s'est transformé, après les sécheresses de 1970-80, en petits lacs composés de deux cuvettes d'une surface de 2 000 km<sup>2</sup> en 1984<sup>13</sup>. Cette crise écologique au Sahel s'est caractérisée par l'amenuisement des ressources vitales stratégiques (eaux, terres arables, pâturages et disparition du bétail), par l'exode rural massif et par la destruction du mode de vie et de production des communautés locales, particulièrement des régions septentrionales du Mali et du Niger. Alors que, comme l'indique le tableau ci-dessous, ces

---

13. *Atlas de l'Afrique. Un continent émergent?*, op. cit., p. 32.

pays sont classés parmi les moins avancés de la planète, l'activité économique de plus de 80 % de la population dépend des secteurs agro-sylvo-pastoraux.

Tableau 1. *Données statistiques*

Pays	Population *1 000 en 2020	Superficie en km2	PIB en USD *1 000 000 en 2019	PIB en Parité de Pouvoir d'Achat en USD par hab. en 2019	Croissance du PIB (%) en 2019	% de la pop. en extrême pauvreté (\$1.90 par jour, mesure la plus récente)	Classement dans l'Indice de développement humain 2020 du PNUD (sur 189)	Taux d'alphabétisation des femmes de plus de 15 ans (mesure la plus récente) développement humain 2020 du PNUD (sur 189)
Burkina Faso	20 903	274 220	15 746	2 282	5,7	43,8	182	33
Mali	20 251	1 240 190	17 324	2 508	5,1	50,3 (2009)	184	26
Mauritanie	4 850	1 030 700	7 600	6 036	5,9	6,0	157	43
Niger	24 207	1 267 000	12 912	1 276	5,9	45,4	189	27
Nigéria	206 140	923 770	448 120	5 353	2,2	39,1	161	53
Sénégal	16 744	196 710	23 579	3 536	5,3	38,5	168	40
Tchad	16 426	1 284 000	10 934	1 654	3,0	38,1	187	14

Sources : Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division Population (2019) ; Données Banque mondiale ; Dynamiques du développement en Afrique, 2021, annexe statistique ; PNUD, 2020.

Ces épisodes écologiques et humanitaires, intervenues une décennie seulement après la naissance de ces États, ont renforcé la vulnérabilité des populations et provoqué la création des premiers camps de « déplacés climatiques ». Dans le camp de Lazaret à Niamey, l'on dénombrait presque 15 000 Touaregs du Mali et Peuls du Niger ainsi que plus de 37 000 dans les divers camps créés autour de Gao et de Tombouctou, plusieurs dizaines de milliers dans les camps du sud de l'Algérie ou en Mauritanie. Dans les camps de réfugiés de Tombouctou et de Gao, entre juillet et août 1973, 75 % des enfants examinés étaient sous-alimentés et 40 % des enfants nomades présentaient des œdèmes de dénutrition contre 4 % pour les enfants sédentaires. Durant la même période, les nomades réfugiés à Lazaret ont perdu au moins le sixième de leur population liées les épidémies de rougeole, de coqueluche, de dysenterie et la malnutrition ayant surtout affecté à 90 % les enfants et des personnes âgées (Gareyane, 2008 : 144).

Alors que le Niger et le Mali n'étaient guère confrontés à une situation de guerre civile ou de violence terroriste, ces camps, surtout celui de Lazaret, devient très rapidement l'un des plus importants du Sahel lors des sécheresses de 1973-1975. Cette

crise climatique inédite a ébranlé les bases de certaines communautés comme les pasteurs nomades touaregs par exemple, tout en mettant en péril leur gouvernance, leurs institutions, et surtout leur mode de vie traditionnel, leurs systèmes économiques et donc la cohésion sociale.

En effet, les effets dramatiques, des sécheresses de 1969-1974, provoquèrent des exodes massifs des jeunes vers certains États voisins maghrébins et un repli vers les pâturages du sud<sup>14</sup>. Au-delà des considérations idéologiques et des menaces politiques, ces exodes s'expliquent par l'absence de perspectives économiques, aggravées par le déficit de précipitation et de pâturages nécessaires à la survie dans les campements (Tamboura, 2016 : 95). En plus de ces destinations, certains déplacés s'orientèrent vers le sud, en direction du fleuve Niger, créant des conflits parfois sanglants avec les agriculteurs sédentaires qui occupent ces rives. Ce fut le cas des sinistrés Illabakan, quittant leurs aires de parcours habituels à destination de Mayahi (au nord-est de Maradi), et ayant des rapports hostiles avec les paysans haoussas de la région en 1985 (Bernus, 1984 : 143). D'autres viennent rejoindre les groupes d'exilés à la périphérie des villes et sont rejoints par une troisième vague entre 1984-1986, des années déficitaires en pluies (Saint-Girons, 2008 : 31).

Les premières vagues d'émigration s'orientent vers les destinations privilégiées que constituent les pays voisins du Maghreb. Ainsi, Tamanrasset (Algérie) devient progressivement la plaque tournante, notamment des communautés touaregs du Mali et du Niger, qui vont chercher du travail plus loin, en particulier vers Tripoli (Libye). Alors que le cheptel n'avait pas pu se reconstituer depuis 1964, ce qui a profondément bouleversé le système de production pastoral. Les sécheresses des années 1970-1980 qui s'abattent encore sur le Sahel, vont susciter une autre vague d'émigration attirée par l'eldorado, que représentait à leurs yeux les mannes pétrolières, dont disposaient les États du Maghreb dans un contexte mondial de « choc pétrolier » (Saint-Girons, 2008 : 98 ; Scheele, 2012). Les nouvelles urgences climatiques de 1983-86 lancèrent encore sur les routes de l'exil une troisième vague de jeunes.

---

14. Notamment, vers la vallée du fleuve Niger et du delta central du Niger, où il y avait une disponibilité en eau et en herbes pour les terres qui servent de pâturage.

Ces jeunes déscolarisés, désœuvrés et exilés, pour la plupart, issus de vagues migratoires successives liées à la crise climatique, sont à l'origine du phénomène d'*ishumar* (du mot français « chômeurs »). Ces *ishumar* ont finalement développé depuis l'exil un courant idéologique de résistance politique nomade (*teshumara*). Tous les chercheurs sont unanimes pour reconnaître que ces *ishumar* ont constitué le terreau fertile de l'organisation politique de la première rébellion touareg au Niger et de la seconde au Mali (Decoudras et Dupraz, 1993 : 110-120)<sup>15</sup>. La rébellion qui éclate le 29 juin 1990 au Mali, était conduite par des groupes d'*ishumar* rentrés de Libye et dirigé par Iyad ag Ghali à la tête du Mouvement Populaire pour la Libération de l'Azawad (MPLA). Issus du phénomène *ishumar*, plusieurs jeunes, tel Iyad Ag Ghali, contraint à l'exil en partie du fait des bouleversements écologiques, sont aujourd'hui l'un des plus importants acteurs de l'insécurité au Sahel. Converti au salafisme, ce dernier crée le groupe terroriste *Ansar Dine* en mars 2012.

Ainsi, au-delà des facteurs historiques, politiques et identitaires que nous n'aborderons pas dans le cadre de cet article, les crises climatiques constituent le facteur déclencheur des rébellions armées touaregs de 1990 au Mali et au Niger constituant une cause profonde de l'insécurité du Sahel depuis la fin du xx<sup>e</sup> siècle. Cette affirmation est d'ailleurs corroborée dans le manifeste de la résistance touareg, intitulé « Nous, Touaregs... », 1990 (Saint-Girons, 2008 ; Boilley, 1999). La région du Sahel central (Mali, Burkina Faso et Niger) est donc perçue, depuis les sécheresses des années 1970-1980, comme un espace écologiquement fragile et de grande pauvreté, qui génèrent des compétitions mal régulées autour de l'accès aux ressources – en particulier foncières – de plus en plus convoitées. Parallèlement, on assiste à une montée de l'insécurité et à une multiplication des groupes armés, liés historiquement pour certains aux rébellions des années 1990, dans les zones rurales, dont plusieurs se revendiquent aujourd'hui « djihadistes » depuis la guerre au Mali (*Ansar Dine* et son leader en sont un bon exemple).

Par ailleurs, ces crises climatiques et environnementales de plus en plus récurrentes, au centre du Mali notamment, ont appauvri les bergers peuls qui dépendaient de la transhumance pour leur survie. Cette période est à l'origine d'une crise du

---

15. Cf. Decoudras, 1995 ; Nantet, 2007 : 355 et Hawad, 1990 : 123-129.

pastoralisme qui engendre une marginalisation des communautés pastorales et peut expliquer aussi l'attrait des discours terroristes auprès de nombreux jeunes Peuls nomades. Aujourd'hui, la pression autour des ressources est souvent source de plusieurs tensions intercommunautaires. Au centre du Mali, dans la région de Mopti, autour de puits pastoraux comme celui de Tolodjé, les tensions entre éleveurs et agriculteurs (surtout Peuls et Dogons) se sont exacerbées autour de la problématique d'utilisation des ressources foncières. Dans cette zone, les violences récentes de 2017 entre djihadistes et groupes d'autodéfense sont en partie liées à ces querelles autour de réserves d'eau qui se raréfient au cours des dernières décennies<sup>16</sup>.

Des dynamiques conflictuelles similaires, autour de ressources vitales en contexte sahélien, s'observent au Burkina Faso, dans la commune de Béléhédé (dans la province du Soum), autour du projet de développement pluvial destiné à la production rizicole. L'installation de populations de paysans allochtones, surtout issues des groupes fulsé et mossi, a été facilitée par ce projet. Mais, les propriétaires peuls, souvent éleveurs nomades, estiment avoir été évincés de ces terres sans compensation satisfaisante. Dans ce contexte de tensions locales pour le contrôle de cette zone vitale, des éleveurs peuls se sont rapprochés des groupes djihadistes, connus par ailleurs pour rejeter les décisions de l'État et faciliter l'accès à la terre aux populations qui les soutiennent<sup>17</sup>. Ces dernières années, la région du Sahel central (Mali, Burkina Faso et Niger) est devenue l'épicentre d'une zone d'insécurité, mêlant repli des États sur les espaces urbains, multiplication des groupes armés (dont certains se revendiquent « djihadistes »), déplacement de population et conflits communautaires pour l'accès aux ressources fragilisées par le dérèglement climatique.

Même si notre étude se focalise sur la région du Sahel central, il faut aussi relever que les grandes villes côtières comme Dakar (Sénégal) ou Nouakchott (Mauritanie) subissent également une forte pression liée à l'érosion des côtes Atlantique (qui s'érodent à peu près d'un mètre par an) : ce qui affecte directement, depuis 2017, plus de 3 000 personnes chaque année. Ce phénomène provoque des destructions d'habitations,

---

16. [<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/b154-le-sahel-central-theatre-des-nouvelles-guerres-climatiques>].

17. *Idem*.

d'infrastructures socio-économiques, et des déplacements de populations, malgré la construction de digues, solution qui apparaît comme très provisoire. C'est le cas de Nouakchott<sup>18</sup>, de Saint-Louis (considérée comme l'une des villes africaines les plus exposées à la montée des océans)<sup>19</sup> et des patrimoines mondiaux naturels comme le parc national du Sine Saloum, dans le sud du Sénégal.

Dans cette perspective, plusieurs études menées par le GIEC, les Nations Unies, l'Organisation météorologique mondiale, l'Agrhymet ou le CILSS affichent des scénarios pessimistes pour le Sahel et l'Afrique, si le changement climatique perdure. Quels sont ces scénarios pour le Sahel et comment repenser cette urgence dans une perspective de sécurité, de stabilité sociale et de développement durable ?

*Scénarios climatiques pessimistes,  
vers un nouveau paradigme institutionnel*

Le Sahel figure sur la liste des « *hot spots* » mondiaux très sensibles au changement climatique. Les zones du delta et les régions semi-arides sont particulièrement concernées. Des projections estiment que le changement climatique pourrait entraîner : une perte annuelle équivalente à 2 à 4 % du PIB des pays du Sahel d'ici à 2040 et une élévation des températures de l'ordre de 4°C, supérieure à la moyenne mondiale. Les températures augmentent une fois et demie plus vite au Sahel que dans le reste du monde. Les précipitations sont irrégulières et les saisons des pluies de plus en plus courtes. Selon les estimations de l'ONU, environ 80 % des terres agricoles du Sahel sont dégradées alors même que quelque 50 millions de personnes dépendantes de l'élevage se disputent le territoire.

Le GIEC prévoit que l'Afrique enregistrerait le plus grand nombre de migrants climatiques (avec jusqu'à 105 millions de

---

18. Projet Adaptation au Changement Climatique des Villes Côtières, Analyse des phénomènes actuels et projetés liés aux impacts du changement climatique, et propositions de mesures d'adaptation aux risques d'inondation de Nouakchott, Nouakchott, mars 2016.

19. [<https://fr.euronews.com/2021/10/06/senegal-la-montee-des-eaux-menace-saint-louis>].

personnes, sur 216 millions dans le monde) qui pourraient se déplacer dans leur propre pays en raison des effets lents du changement climatique à l'horizon 2050. Elles migreront à partir des zones où la disponibilité en eau et la productivité des cultures sont plus faibles vers des zones touchées par l'élévation du niveau de la mer et les ondes de tempête. Des points chauds de migration climatique interne pourraient apparaître dès 2030 et s'intensifier d'ici 2050 (Rapport Groundswell et Banque mondiale, 2021). « Les effets du changement climatique exacerbent les conflits intercommunautaires au Mali comme au Niger, ce qui se traduit par une aggravation de la pauvreté, un affaiblissement des services publics et un bouleversement des moyens de survie traditionnels [...] Ce cocktail explosif impose de changer radicalement d'approche au Sahel, de manière à renforcer la capacité des habitants à faire face aux aléas climatiques »<sup>20</sup>.

Des pays enclavés (Mali, Niger, Tchad ou Burkina Faso) présentent notamment des caractéristiques communes : le changement climatique a pour conséquence d'accroître la perte de surfaces arables et de pâturages et donc la montée des rivalités entre fermiers et bergers nomades, en parallèle d'une augmentation de la croissance démographique<sup>21</sup>, de la baisse de la production de nourriture par personne (Bationo *et al.*, 2005), du déplacement forcé de 8,1 millions de personnes en 2022 (dont 1,4 million de réfugiés (UNHCR) et de 6,7 millions de déplacés internes (OCHA, OIM, partenaires humanitaires de l'UE). On estime à 34,5 millions le nombre de personnes ayant besoin d'une aide alimentaire d'urgence et à 2,4 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë sévère en 2021<sup>22</sup>. La région sahélienne fait également face à une remise en cause de la légitimité des institutions étatiques, qui ne parviennent pas à assurer à la grande majorité de la population, un accès aux services publics de base, dont la santé, la sécurité, l'éducation<sup>23</sup>, encore moins

---

20. [<https://www.icrc.org/fr/document/mali-niger-changement-climatique-et-conflits-forment-un-cocktail-explosif-au-sahel>].

21. « Entre 2010 et 2015 le nombre de naissances par 1000 habitants s'échelonnait entre 35,5 en Mauritanie et 49,2 au Niger (contre 37,9 pour l'Afrique subsaharienne et 19,6 au niveau mondial) ».

22. Commission Européenne, *European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations*, « Sahel Factsheet 2022 », consultable sur [[https://ec.europa.eu/echo/where/africa/sahel\\_en](https://ec.europa.eu/echo/where/africa/sahel_en)].

23. *Ibid.*

l'eau et l'électricité. Au-delà de ces carences, les défaillances du système de sécurité et la porosité des frontières favorisent la prise de contrôle par des groupes armés (Bøås et Strazzari, 2020 : 1-17 et Service de recherche du Parlement européen, 2017 : 2). La remise en question par des insurgés, des frontières, de l'ordre et de l'autorité des États fragilisés ainsi que des communautés locales démunies face aux impacts du dérèglement climatique, sont des caractéristiques de cette région.

La crise climatique constitue au XXI<sup>e</sup> siècle une question globale qui a des répercussions locales majeures sur les dynamiques sécuritaires au Sahel. Malgré des divergences d'appréciations et de perspectives institutionnelles concernant les liens entre dérèglement climatique et crise sécuritaire, un constat tend tout de même à s'imposer à l'échelle internationale. Puisque 113 États-membres des Nations Unies ont soutenu le projet de résolution, portée par le Niger et l'Irlande (deux membres non-permanents du conseil de sécurité de l'ONU), le 13 décembre 2021, visant à reconnaître un lien générique entre le réchauffement climatique et la sécurité dans le monde. Ce projet de résolution visait à élargir pour la première fois le champ d'action du conseil de sécurité aux « répercussions des changements climatiques sur la sécurité ». Pour les pays soutenant cette résolution, « les changements climatiques ont un impact direct sur la paix et la sécurité ». Cependant, pour une minorité de pays (la Russie en tête), ce projet de résolution « inacceptable » *créerait la « confusion »* puisque le « lien direct entre sécurité et le changement climatique est loin d'être évident ».

Malgré le veto de la Russie, une convergence est apparue concernant les impacts des changements climatiques sur la paix et la sécurité dans certaines régions spécifiques comme le Sahel, pour lequel, la Russie, la Chine et l'Inde ont d'ailleurs proposé un projet de résolution alternatif. Ce projet de résolution est important à souligner puisqu'il démontre que les pays du Sahel peuvent (et doivent) jouer un rôle de *leadership* international concernant les questions de justice et de sécurité climatique.

Ce leadership climatique international s'est traduit également ces dernières années, par l'organisation de la COP22 en 2016 à Marrakech dont a découlé l'initiative de création de la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS); de la COP27 en 2022 à Charm el-Cheikh; et surtout par le premier *Africa Climate Summit* en septembre 2023 au Kenya pour « Promouvoir la

croissance verte et les solutions de financement du climat pour l’Afrique et le monde ». Le texte final de ce sommet demande la mise en place d’une taxe carbone au niveau mondial, ainsi que des droits de tirage spéciaux au Fonds Monétaire International pour le climat, comme cela l’avait été pour la Covid 19. Une demande justifiée par le fait que l’Afrique contribue de façon très marginale aux émissions de dioxyde de carbone et de gaz à effet de serre, possède le deuxième poumon vert de la planète avec la forêt tropicale du Congo et dispose de la plus grande quantité de terres agricoles arables pouvant nourrir le monde. L’Afrique et le Sahel doivent être des lieux de mises en œuvre à grande échelle de solutions climatiques innovantes, notamment en passant directement aux énergies renouvelables sans passer par la case des énergies fossiles. Alors que selon l’observatoire européen Copernicus, l’année « 2023 est l’année la plus chaude jamais enregistrée dans l’histoire », les impacts du dérèglement climatique sont déjà visibles au Sahel, une première urgence serait donc de répondre au scénario qui se dessine, tout en prenant en compte les effets qu’il a sur les dynamiques conflictuelles au Sahel.

### **Conclusion : Comment repenser l’urgence climatique au XXI<sup>e</sup> siècle dans une perspective de « sécurité durable » au Sahel ?**

En ce XXI<sup>e</sup> siècle, la crise climatique ne saurait être dissociée des enjeux de sécurité, de stabilité socio-politique et de développement durable au Sahel. Selon le *Global Terrorism Index* pour l’année 2023, le nombre d’opérations terroristes a augmenté au Sahel de plus de 2000 % au cours des 15 dernières années, faisant de cette région l’épicentre du terrorisme mondial. Cela est dû notamment à l’instabilité politique, la concurrence géopolitique, la raréfaction de la nourriture et de l’eau et aux conflits pastoraux (*Global Terrorism Index*, 2023).

Ainsi, un changement des paradigmes conceptuels et institutionnels s’avère nécessaire pour repenser l’urgence climatique, en mobilisant les potentialités locales, les outils de collecte de données fiables et les innovations technologiques.

En effet, les débats actuels sur la crise climatique au Sahel ont parfois tendance à occulter le fait que les Sahéliens sont confrontés à cette problématique depuis plusieurs décennies. Pourtant, l'appropriation de l'agenda climatique, par les décideurs politiques et les groupes de réflexion occidentaux, tendent à négliger, voire à ignorer, les savoirs et les pratiques locaux. Un changement de « narratif » mettant en valeur le potentiel des communautés sahéliennes à travers une approche holistique lors de la conception des politiques, ainsi que des investissements ciblés sont indispensables dans la gestion de l'urgence climatique.

Elle devra mettre en avant, la préservation d'un cadre de vie adéquat ainsi que des perspectives de répartition plus équitable et acceptée des ressources naturelles et des opportunités économiques. Il est suffisamment documenté que les groupes armés terroristes prospèrent parce qu'ils offrent une alternative aux jeunes ruraux sahéliens, privés d'un accès aux ressources et aux projets locaux générateurs de revenus. La réponse à ces défis devrait impliquer également la sensibilisation des populations, l'amélioration de l'accès à l'éducation et aux formations professionnelles en lien avec les pratiques durables dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux. Cela peut s'effectuer à travers des programmes micro-économiques et de renforcement des capacités et de partages d'expériences des acteurs en charge de la question afin de faciliter le développement de pratiques de résilience en adéquation avec les enjeux locaux.

La réalisation de cet objectif semble peu évidente à court terme, car le GIEC souligne une mauvaise observation scientifique des températures et des précipitations susceptibles d'entraver l'évaluation de la situation, l'anticipation des conséquences du réchauffement et les politiques de résilience climatique. L'Afrique possède seulement 744 stations météorologiques et très peu sont fonctionnelles. Il est donc essentiel de consacrer davantage d'attentions à la collecte de données fiables, à l'utilisation de la recherche et de l'innovation (R&I) scientifique afin de soutenir les efforts d'adaptation climatiques. De ce fait, le renforcement de l'interface entre science et politique au sein des institutions gouvernementales africaines et des prises de décisions peut contribuer à l'élaboration de politiques éclairées. Cela pour éviter que les organisations internationales, attachées au concept de « multiplicateur de menaces », dictent des réponses parfois inadaptées,

aux mutations profondes des systèmes agropastoraux actuels. Ainsi, toutes les stratégies climatiques régionales, à mettre en œuvre, doivent être alignées sur les politiques nationales, elles-mêmes en adéquation avec les défis écologiques des communautés et des biodiversités concernées.

Les États sahéliens doivent, en outre, veiller à faire des choix politiques plus rigoureux pour établir de bons équilibres entre productions agricoles et pastorales. Puisqu'au Sahel et au Sahara, les politiques publiques tendent généralement à favoriser depuis les indépendances les agriculteurs sédentaires au détriment des éleveurs nomades (*International Crisis Group*, 2020). Ce déséquilibre doit être corrigé par le biais de mécanismes qui concilient les intérêts des différents systèmes de production. Surtout que les groupes armés et les trafiquants n'hésitent pas à utiliser des jeunes éleveurs locaux désœuvrés afin d'emprunter des couloirs de transhumance dans le cadre de leurs activités criminelles transnationales.

Ces dernières décennies, si des actions concrètes ont déjà pu être identifiées à l'instar de la lutte contre la déforestation et en faveur d'un reboisement massif (comme le projet de la Grande Muraille Verte du Sahel), il est évident que le principal défi à ce jour, reste la mobilisation des ressources financières, matérielles et techniques pour accélérer la transition énergétique (éolienne, hydrogène, biomasse, surtout solaire). La couverture électrique demeure très faible en Afrique (1 % seulement de la capacité de production d'énergie solaire est exploitée), alors qu'elle dispose de 60 % des ressources solaires mondiales (Rapport OCDE, 2023). À cet égard l'expérience du Kenya qui produit déjà 93 % de son électricité à partir de sources vertes, peut être enrichissante. Ces atouts, uniques de l'Afrique, devraient stimuler un investissement conséquent en matière de production d'énergies vertes, de modèle de production durable et de développement d'un système d'alerte précoce et de réponse rapide.

Pour ce faire, le développement de mécanismes pour lever des fonds souverains peut s'appuyer sur l'implication du secteur privé (PPP). Il existe également la possibilité de mobilisation de fonds verts<sup>24</sup> conçus pour aider les pays en développement à atténuer les effets du changement climatique et à s'adapter à leurs conséquences. Les pays les plus vulnérables peuvent aussi

---

24. [<https://public.wmo.int/fr/bulletin/fonds-vert-pour-le-climat>].

développer l'utilisation des crédits carbone (tout en restant bien entendu attentif aux débats liés à la pertinence de ces fonds) pour faciliter la préservation des écosystèmes. Ces sources de financement sont d'autant plus nécessaires que les nouvelles formes d'insécurité générées par la crise climatique, exigent de doter les forces de défense et de sécurité (FDS) de formations et d'équipement adaptés. Cette menace impose de nouvelles missions spécifiques de sécurisation pour les FDS qui doivent mener des interventions dans des contextes de désastres environnementaux, humanitaires, alimentaires, migratoires, sanitaires et des tensions communautaires sur lesquelles se greffent des violences terroristes au Sahel. Ces bouleversements profonds exigent de nouvelles expertises et des équipements plus intelligents (par exemple des drones) pour répondre aux attentes des populations affectées et à la sauvegarde des espèces protégées dans des zones écologiquement fragiles<sup>25</sup>.

---

25. Général de Brigade Mactar Diop, Chef d'État-major de la Force en attente de la CEDEAO, Dialogue Multipartite Pré-Tana (CICR-OIF-Forum de Tana), « Climat et sécurité en Afrique : intérêt sur le Sahel », 8 septembre 2022, Addis-Abeba, Éthiopie. Et Général de Brigade Francis Behanzin, Commissaire en charge de Paix et sécurité à la CEDEAO, Discussion sur « Climat et Sécurité en Afrique : Focus sur le Sahel », 3<sup>e</sup> Forum d'Assouan, 22 juin 2022, Le Caire, Égypte.

## Bibliographie

- Atlas de l'Afrique. Un continent émergent ?*, 3<sup>e</sup> édition, Édition Autrement, 2022, p. 28.
- BERNUS E., *Les Touaregs, pasteurs et guerriers des sables*, Berger-Levrault, 1984, p. 143.
- BØÅS M., STRAZZARI F., « *Governance, Fragility and Insurgency in the Sahel : A Hybrid Political Order in the Making* », *The International Spectator – Italian Journal of International Affairs*, vol. 55, n° 4, 2020, p. 1-17.
- BOILLEY P., *Les Touaregs Kel Adagh : dépendances et révoltes. Du Soudan français au Mali contemporain*, Paris, Karthala, 1999, p. 13.
- BATIONO, A. et al., « *Technologies for Sustainable Management of Sandy Sahelian Soils* », 2005, consultable sur [<https://www.fao.org/3/ag125e/AG125E32.htm>].
- CAITLIN E. Werrell et al., « *Did We See It Coming? State Fragility, Climate Vulnerability, and the Uprisings in Syria and Egypt* ». *SAIS Review of International Affairs*, 35 (1), 2015, p. 29-46.
- CLEMENT V. et al., *Groundswell Part 2 : Acting on Internal Climate Migration*, 2021.
- Communiqué de la 1051<sup>e</sup> réunion du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA du 26 novembre 2021 sur le thème : Le changement climatique, la paix et la sécurité : Nécessité d'un lien climat-sécurité-développement documenté pour l'Afrique.
- Commission Européenne, *European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations*, « *Sahel Factsheet 2022* », consultable sur [[https://ec.europa.eu/echo/where/africa/sahel\\_en](https://ec.europa.eu/echo/where/africa/sahel_en)].
- International Crisis Group*, *Le Sahel central, théâtre des nouvelles guerres climatiques ?*, 24 avril 2020.
- DALBY S., *Anthropocene Geopolitics : Globalization, Security, Sustainability*, University of Ottawa Press, 2020, 242p.
- DECOUDRAS P.-M. et DUPRAZ P., « *Hawad l'utopie des marges et la quête d'une autre vérité* », *Politique Africaine*, n° 51, octobre 1993.
- DECOUDRAS P.-M., « *La rébellion touareg au Niger : actes des négociations avec le gouvernement* », *Centre d'Étude d'Afrique Noire*, Talence, 1995.
- Dynamiques du développement en Afrique 2023 : Investir dans le développement durable*, Rapport OCDE, 2023.
- GAREYANE M., *La sédentarisation des nomades dans la région de Gao. Révélateur et déterminant d'une crise multidimensionnelle au Nord Mali*, thèse de doctorat, 2008, 333 p., p. 144
- MAÏGA Tiessa-Farma, *Le Mali, de la sécheresse à la rébellion nomade : chronique et analyse d'un double phénomène du contre-développement en Afrique sahélienne*, Paris, L'Harmattan, 1997, 297 p.

- MARSHALL B. *et al.*, « *Warming increases the risk of civil war in Africa* ». *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 2009.
- MACDONALD M., *Ecological Security : Climate Change and the Construction of Security*, Cambridge University Press, 2021, 200 p.
- MORIN J.-F., ORSINI A. (dir./ed.), *Politique internationale de l'environnement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 231-250.
- NANTET B., *Histoire du Sahara et des Sahariens. Du Paléolithique à la fin du nomadisme*, Paris, Ibis Press, 2007.
- Rapport Groundswell et de la Banque mondiale publié le 13 septembre 2021. « *Les migrations climatiques internes seront les plus importantes dans les régions les plus pauvres et les plus vulnérables aux aléas du climat* ».
- SAINT-GIRONS A., *Les Rébellions touaregs*, Paris, Ibis Press, 2008, 186 p.
- SCHEELE Judith, *Smugglers and Saints of the Sahara : Regional Connectivity in the Twentieth Century*, Cambridge : Cambridge University Press, 2012.
- Service de recherche du Parlement européen, « *Le Sahel : un enjeu stratégique pour l'Union européenne (Rapporteur : Éric Pichon)* », Parlement européen, 2017, p. 2.
- SIRCOULON J., « Comparaison avec les sécheresses « 1913 » et « 1940 » », 1976.
- TAMBOURA A., *Le conflit touareg et ses enjeux géopolitiques au Mali. Géopolitique d'une Rébellion Armée*, Paris, L'Harmattan, 2016, 252 p, p. 95.
- TOBIAS I., « *Quantitative Climate-Conflict Research : Limitations and Prospects of Alternative Approaches* ». *Toda Institute for Global Peace and Policy Research. Toda Policy Brief 80*, 2020.
- World Bank Group, Région du G5 Sahel : Rapport National sur le Climat et le Développement, 2022.  
 [https://www.afdb.org/fr/documents-publications/perspectives-economiques-en-afrique].  
 [https://fr.euronews.com/2021/10/06/senegal-la-montee-des-eaux-menace-saint-louis].